

FONDS D'AIDE

POUR LES TRAVAUX DE RECHERCHE DES ETUDIANTS

La Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) et le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Ecologie du Paysage et en Environnement (GRIEPE), portent à la connaissance de tous les étudiants inscrits en Licence 3 et en Master de toutes les disciplines de l'UJLoG, qu'un fonds d'aide est mis à leur disposition pour la collecte de leurs données sur le terrain et/ou pour l'achat de petits matériels, au titre de l'année académique 2016-2017.

Le montant maximum de l'aide par étudiant éligible à ce fonds est de **250 000 FCFA**.

Les bénéficiaires devront produire à la fin des travaux un rapport justifiant l'utilisation de l'aide reçue.

➤ Critères d'éligibilité au fonds

- ✓ Être étudiant de niveau Licence 3 ou Master régulièrement inscrit à l'Université Jean Lorougnon Guédé durant l'année académique en cours ;
- ✓ Être âgé au maximum de 25 ans (pour les étudiants en Licence 3) et 30 ans (pour les étudiants en Master) ;
- ✓ Avoir obtenu au moins une moyenne générale de 12/20 au terme de l'année académique précédente ;
- ✓ Disposer d'un sujet de recherche.

➤ Document à fournir

- ✓ Un CV détaillé et actualisé ;
- ✓ Une photocopie des relevés de notes des années antérieures ;
- ✓ Une photocopie du reçu d'inscription ou de la carte d'étudiant(e) ou de toute autre pièce justificative de l'inscription au titre de l'année académique en cours ;
- ✓ Une lettre de recommandation de l'encadreur ou du directeur scientifique ;
- ✓ Un descriptif du sujet de recherche (5 pages au maximum) comprenant :
 - Introduction (contexte, problématique et objectifs)
 - Revue de la littérature
 - Matériel et méthodes
 - Résultats attendus
 - Budget détaillé (ressortir pour chaque rubrique, l'organisme de prise en charge y compris, la contribution du fonds sollicité)
 - Chronogramme détaillé de vos activités de recherche

Les dossiers sont à déposer à la Vice-présidence de l'UJLoG chargée de la Pédagogie, de la Recherche, de la Vie Universitaire et de l'Innovation Technologique au plus tard le 31 janvier 2018.